



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

COMMISSION PERMANENTE PROFESSIONNELLE DE L'ENCADREMENT

Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2016 (à destination des membres et adhérents)

Membres Présents : Christophe RABOT (Secrétaire CPPE), Jean-Philippe BOUREL (membre du BN en charge de l'Encadrement), Jean-Louis BACRY, Jean-Christophe BALSAN, Chafik EL AOUGRI, Murielle JEANTELET, Valérie GRIMBERT, Karine GILLARD, Dominique POUMIER, Françoise SERRES

Membres excusés : Bruno GASPARINI (membre du BN en charge de l'Encadrement), Albert OLIVE, Didier MONTIRONI, Franck BERGAMINI, Nadine HENNION (titulaire), Muriel WEST (suppléante)

Absents : Catherine BECQUE, Jean-Philippe SEMBLANET

❖ Intervention de Gino Sandri

- Article 23

Retour sur la Réunion de la Commission de suivi du 30 novembre à la demande de FO : application problématique des articles 1 et 4, dénoncée notamment au sein de la branche famille avec diffusion auprès des directions d'un Kit méthodique de dénonciation des usages locaux.

=> Pose le problème de l'application d'un texte national, notamment dans le contexte à venir de mise en application de la Loi travail (le nombre d'agents bénéficiaires potentiels reste à valider selon l'UCANSS). Demande de FO d'avoir une réponse de l'UCANSS pour la RPN du 15 décembre.

Précision : la doctrine de la branche famille tend à orienter l'accueil des allocataires vers un "libre service" adossé à l'accueil numérique du Caf.fr.

- Négociations à venir en 2017 :

Les réductions d'effectifs prennent une ampleur considérable (en témoigne pour 2016 le montant des recettes < dépenses dans notre régime de Complémentaire Santé en lien avec la baisse des effectifs cotisants).

Au titre de 2017, compte tenu des restrictions budgétaires imposées par la tutelle, l'UCANSS sera dans l'impossibilité d'ouvrir des négociations salariales et on s'oriente vers une nouvelle "année blanche" ou "noire" dans un contexte de réductions massives des effectifs de la Sécurité sociale.

- Elections DRSM CNAMTS

Les chiffres provisoires consolidés par la voie syndicale tendent en terme de représentativité à mettre FO en tête 33 %, CGT 22%, CFDT 19%, celle de la CGC restant à préciser (CFTC 5% et UNSA 3%).

Percée de la CGT dans le Collège Encadrement

Les élections du CCE auront lieu en 2017 (les élus des CE locaux pourront être candidats et les membres du CCE seront élus par un nouveau vote au sein de la branche !)

A suivre...

❖ Finalisation de la Plateforme revendicative des Cadres SNFOCOS (suite CE de novembre)

Rappel des temps forts programmés en 2016 :

- ✓ Travaux CPPE de décembre 2015 à mai 2016 : Elaboration du questionnaire "Cadres"
- ✓ Conseil National du SNFOCOS à Paris les 19-20 mai - Lancement du questionnaire
- ✓ Diffusion/promotion du questionnaire du 23/05 au 30/06
- ✓ Exploitation des réponses au questionnaire jusqu'à fin août
- ✓ Journée des Cadres le 11 octobre à la Confédération FO à Paris
- ✓ Elaboration de la Plateforme revendicative des Cadres (validation CE de Novembre)
- ✓ Diffusion et précision des revendications de la Plateforme par thématique

Finalisation de la Plateforme revendicative des Cadres

=> Suite à la CE de novembre, 2 points sont traités :

Télétravail :

Formulation retenue : la possibilité de télétravailler doit être strictement encadrée.

A noter que ce sujet sera une thématique d'une CPPE en 2017 afin d'éclairer les positions prises par le SNFOCOS sur ce sujet.

Terminologie "pesée des emplois" : formulation supprimée du fait que la phrase entière est supprimée.

=> La CPPE propose la phrase suivante (ajout de la référence "aux restructurations" à la revendication de la ligne précédente) : « La charge de travail doit être objectivement évaluée y compris en y intégrant les temps de déplacement notamment dans le cadre des restructurations ».

Proposition faite à la CPPE : plan d'action 2017

Validation du support de communication de notre Plateforme : le livret recto/verso en 3 feuillets (1 par thème de notre Plateforme) réalisé avec l'aide la Confédération sera également un outil de syndicalisation des Cadres.

Celui-ci sera mis à disposition à la Michodière début 2017 et pourra être remis lors des réunions de nos Instances.

Est également validé le principe de soumission à commentaires de chaque revendication lorsque cela présente un intérêt, en utilisant l'outil Survey Monkey (utilisation de notre abonnement en cours jusqu'en mai 2017).

Moyens de diffusion/promotion : chaque mois du 15 janvier au 15 avril : un thème de notre Plateforme avec un début de mise en ligne le 15 janvier.

Même méthodologie et les mêmes vecteurs que ceux utilisés lors de la diffusion de notre questionnaire.

L'objectif est de rester présent sur le terrain, de revenir vers les cadres dans les 4 premiers mois 2017 et d'obtenir des éclairages précis par les réponses données pour nous permettre de préciser et de compléter les revendications.

La possibilité d'identifier le répondant est intégrée : libellé du poste, niveau de qualification et organisme et les sigles seront précisés.

- ❖ La CPPE est informée que le nouveau site internet du SNFOCOS sera mis en service début 2017.
- ❖ La CPPE souhaite être associée à la réflexion pour émettre son avis au cas où l'extension de la prime de résultats aux cadres serait mise sur la table des négociations nationales ou portée à la connaissance des membres du BN.
- ❖ Rappel aux membres de la CPPE : des articles sur la vie des cadres et tout autre article/billet d'humeur (même de quelques lignes !) sont les bienvenus pour une diffusion dans la LM.
- ❖ **Agenda : prochaines réunions de la CPPE : Mercredi 25 janvier 2017 et mardi 21 mars 2017 à 9h30 ...réservez dès à présent !**

Bonnes fêtes de fin d'année !

Le secrétaire

Christophe Rabot

Snfocos, 2, rue de la Michodière 75002 PARIS